

1. Comment et pourquoi impliquer les métiers ?

L'une des étapes les plus critiques d'un projet SAP S/4HANA est le moment où le nouvel ERP bascule en mode opérationnel, le go live. Très technique, cette phase est souvent considérée comme devant être placée sous la seule responsabilité des équipes IT... à tort. La participation des équipes métiers est en effet essentielle lors de la phase de bascule et pendant les premiers jours de vie du nouvel ERP. Il conviendra de les préparer à toute éventualité, au travers de procédures de remédiation, allant jusqu'au rollback éventuel vers l'ancienne solution.

2. Comment sécuriser le maintien de l'activité grâce au Cloud ?

En cas de problème, l'organisation doit être capable - en coordination avec les métiers - de pouvoir revenir en arrière. Opter pour le cloud est ici un atout. S'appuyant sur des infrastructures solides et résilientes, les ERP en mode cloud sont moins sujets à anomalies majeures lors de leur mise en production. Le retour en arrière est par ailleurs facilité par la capacité à provisionner et libérer des ressources à la demande : en cas de rollback, l'agilité du cloud permettra à l'organisation de ne pas devoir supporter les coûts de deux systèmes.

« La bascule vers une nouvelle solution IT n'est pas qu'une simple opération technique. Pour en garantir le succès, elle doit être réalisée en collaboration avec les métiers. »



Franck Dervillez
Directeur
Tomorrow by TW

3. Comment sécuriser la donnée pendant et après la migration vers le Cloud ?

SAP a mis en place un ensemble de solutions et de bonnes pratiques permettant de sécuriser les données lors de leur transfert vers le nouvel ERP : chiffrement des bases de données, utilisation de canaux de communication protégés, etc. Une fois l'ERP mis en route, des mécanismes complémentaires permettront de garantir l'intégrité et la confidentialité des données. Les services et clés de chiffrement peuvent être ainsi directement gérés par l'organisation, afin de s'assurer que même l'hyperscaler (et les autorités dont il dépend) ne puisse pas accéder aux données de l'entreprise.